



الهيئة المغربية لسوق الرساميل
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX



Communiqué de presse

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé en date du 2 Juin 2017 une note d'information définitive simplifiée relative à l'augmentation du capital de la société « VINCI » réservée aux salariés du groupe.

L'augmentation de capital se fera par l'émission d'un maximum de 8 956 491 actions.

Au Maroc, cette opération concerne les salariés des filiales Freyssima Maroc, Cegelec SA Maroc, Dumez Maroc, Sogea Maroc, Checom SA Maroc, SOLSIF Maroc SA.

La période de souscription s'étalera du 5 au 9 Juin 2017 inclus. Le prix de souscription s'établit à 77,67 euros soit 848,89 DH.

La note d'information définitive simplifiée est complétée par :

- Les Document d'Informations Clés pour l'Investisseur des FCPE « CASTOR International » et « CASTOR International Relais 2017 » et leurs règlements;
- Le règlement du P.E.G.A.I du Groupe VINCI ;
- Le Document de Référence de VINCI déposé auprès de l'AMF le 24 février 2017 sous le numéro D. 17-0109.

L'intégralité de la note d'information définitive simplifiée visée par l'AMMC ainsi que les documents précités sont tenus à la disposition du public aux sièges sociaux des filiales Marocaines ainsi qu'auprès de BMCI.

Par ailleurs, ils sont disponibles sur le site de l' AMMC: www.ammc.ma

CONTACT AMMC :

Tél : 05 37 68 89 71

E-Mail : OperationsFinancieres@ammc.ma

CP/EM/014/2017